

JONZIER-INFO

Automne 2016





Sommaire

Conseil municipal	4
Syndicats intercommunaux	10
Intercommunalité	13
Vie du village	15
Culture et loisirs	24
Infos pratiques	26

Permanence du Maire
Sur rendez-vous
mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 14h00 à 17h00
Mercredi 10h30 à 12h30
Vendredi 14h00 à 19h30

Contact

☎ 04.50.35.24.39

✉ mairiejonzier-epagny@orange.fr

📍 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY

LE MOT DU MAIRE



Nous voilà déjà fin octobre, les premières vacances scolaires, et oui bientôt la fin de l'année 2016. J'espère que vous avez bien profité de la période estivale, qui permet

souvent de décompresser et de renforcer les liens familiaux. Le terme « rentrée », s'il est souvent lié au scolaire, est également cité pour le professionnel comme pour les élus.

Cette année le mois d'août plutôt calme habituellement a été pour notre commune l'occasion de célébrer un évènement peu ordinaire. En effet, nous avons pris beaucoup de plaisir à nous retrouver autour de **Francja Bussat**, première centenaire de Jonzier. C'est avec beaucoup d'émotion, entourée de sa famille, de ses voisins et de quelques amis que nous avons échangé sur sa vie dure, riche et que l'on souhaite encore belle.

Au niveau national la fin de l'année va être le début de six mois d'agitation politique qui commence par les Primaires de la droite, avant celles de la gauche pour déboucher sur les présidentielles, puis se terminer par les législatives au mois de juin prochain.

Souhaitons que toutes ces échéances soient démocratiques. C'est ce que nous demandons, nous tous électeurs. A mon avis, le taux d'abstention qui ne cesse de progresser est un mauvais signal qu'il faut inverser.

A Jonzier la rentrée a été dominée par la poursuite des travaux sur le hameau d'Epagny, liée à la réfection de la RD34 jusqu'à Murcier qui a perturbé fortement les déplacements. Je profite de cet instant pour remercier toutes les personnes concernées qui par leur patience permettent un bon déroulement des travaux. Toute la partie communale liée à l'aménagement et à la sécurité se réalisera en 2017 avec un plan qui vous sera présenté ultérieurement.

Le deuxième dossier qui demande beaucoup d'énergie est la révision du PLU. Même s'il n'est moins visible, c'est bien le développe-

ment de Jonzier pour les dix prochaines années qui est en jeu. Avec votre équipe municipale, nous essayons de penser l'avenir, d'imaginer Jonzier dans un territoire qui bouge énormément. Nous voulons être responsables, avoir une ligne de conduite et être capables d'expliquer nos choix, en sachant que forcément nous ferons des déçus.

Le rôle du maire face à l'urbanisme a beaucoup évolué. Il ne peut, contrairement aux idées reçues, plus décider seul avec son équipe municipale. Nous avons un cadre à respecter « SCOT très restrictif » qui passe par la loi.

Je vous donne rendez-vous **le vendredi 2 décembre** à la salle des fêtes pour vous présenter le travail effectué, qui dessine et cible le développement de Jonzier à moyen terme.

Je suis content également que l'équipe municipale ait pris la décision d'enrichir notre patrimoine avec le projet d'acquisition de la maison « Vialaron », située sur un lieu stratégique. Sa rénovation et son devenir feront partie du travail de ces prochains mois. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites de ce dossier.

Pour certains d'entre vous, j'aurai le plaisir de vous rencontrer lors de la cérémonie du 11 novembre. Comme chaque année, c'est une manifestation de mémoire pour nos aînés.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'année, profitez bien en famille de cette période magnifique.

A bientôt

Michel Mermin

CONSEIL MUNICIPAL

Travaux

Entretien des ponts : le projet reste en cours de réflexion avec la Commune de Savigny.

Extension cantine scolaire : Trois propositions ont été présentées au conseil municipal avec notamment deux projections comprenant un habillage de poteaux en bois. A la majorité, les élus décident d'approuver la façade sans menuiserie bois. Le conseil municipal souhaite demander au cabinet d'architecture Denis PERRET des propositions de modifications des baies, celles présentées n'étant pas satisfaisantes.

Dans le cadre des missions de contrôle technique et de coordination SPS du futur bâtiment cantine, trois bureaux de contrôle ont répondu à la mise en concurrence, les sociétés APAVE, Qualiconsult et Alpes Contrôles. A l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition de la société Alpes Contrôles pour les missions telles que précitées.

Le permis de construire relatif à l'agrandissement de la cantine ne pourra pas être accepté en l'état. En effet, certains points sont à réexaminer pour un nouveau dépôt ultérieurement.

Résidence Le Verger : la société Capelli souhaite faire abattre différents arbres situés sur les bords des talus. D'une part, les élus précisent que ces arbres sont propriété de la Résidence du Verger et d'autre part, qu'ils permettent de maintenir les fossés. Il sera notifié à la société Capelli qu'en cas de travaux d'abattage ou d'élagage intensif la commune se chargera de toute responsabilité notamment en cas d'effondrement des abords.

Parcelle Epagny : M. le Maire explique qu'un fossé se creuse entre la parcelle communale et la parcelle de M. Pierre CHAUMONTET. Il précise que des travaux sont indispensables afin de sécuriser le secteur. La société BESSON T.P. propose d'effectuer des travaux sur 50 mètres au milieu de la zone concernée pour un montant de 19 300 € HT. L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Réparation fuite Vigny : Les travaux de réparation ont été effectués par le service technique la dernière semaine de juillet.

Assainissement – aménagement hameau d'Epagny

La borne incendie située en bordure de la RD 34 sera remise aux normes par société BESSON T.P.

En raison d'une mauvaise appréhension du projet par le bureau d'études, des travaux supplémentaires ont dû être réalisés en bas de la Route d'Epagny.

De plus, des inondations récurrentes au Chemin du Verger, conduisent à créer un réseau de collecte des eaux pluviales. La société BESSON TP propose de réaliser ces travaux, complémentaires avec l'assainissement et l'eau potable, pour un montant de 30 449,90 € HT. L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Sur la place, un mur en pierre bétonné sera créé afin d'assurer une meilleure solidité (une étude géotechnique est nécessaire - coût d'environ 5 000 €).

Les containers de tris sélectifs et ordures ménagères seront des cubes de la marque NEOS.



CONSEIL MUNICIPAL

Maintenance

O.D.E. : contrats d'entretien pour les chaudières :

- des logements communaux pour un montant de 160 € HT/chaudière/an.
- de l'auberge communale pour un montant de 160 € HT/an.

CARDIOP : contrat de maintenance sérénité pour un défibrillateur pour un montant de 184 HT/an.

Environnement

Charte Nature en Ville : Virginie BOUVARD et Pascal BUSSAT ont participé à une formation sur ce thème. Cette charte est proposée par la CCG pour gérer et améliorer la biodiversité dans les communes. Elle permet aussi d'informer des bonnes pratiques dans l'usage des herbicides. La commission serait d'accord pour un encadrement des agents techniques et pour avoir une vision future plus verte de notre commune.

L'objectif est de préserver les corridors biologiques et de rédiger un PLU qui prendra en compte des espaces verts vivables pour les hommes, la faune et la flore.

Adhésion « zéro pesticides » : Mme Virginie BOUVARD fait part à l'assemblée de la volonté de la commission Environnement de ne pas adhérer à la charte « zéro pesticides » (aucune utilisation de pesticides sur les communes hors cimetière et terrain de sport) proposée par le SMECRU et la FRAPNA. En effet, cette convention demande un cadre technique et méthodique très stricts à mettre en place et ce dans un délai très court. Elle rappelle que la commune est très raisonnable en matière d'utilisation de pesticides, d'où cette décision de ne pas y adhérer.

Fleurissement : les fleurs ont, cette année, été achetées à la ferme de Chosal et à la pépinière LO FLEURS de Saint-Julien en Genevois.

Les plantations aux abords de l'aire de jeux, du parking communal et du cimetière ont été effectuées par les employés communaux.

Espaces verts : L'assemblée a souhaité que des devis soient demandés pour l'entretien des espaces verts de la Goutte d'or et des logements communaux. Les charges seront réparties entre les différents locataires. La proposition de la Sarl Bernard EVREUX, la moins-disante est retenue à la majorité pour un montant de 1 800 € HT à compter du 1^{er} juillet 2016.

Agenda 21 : la commission environnement souhaite la mise en place d'un Agenda 21 sur la commune. Il marque la volonté d'intégrer aux projets locaux toutes les composantes du développement durable : équilibre entre le court et le long terme, conciliation des exigences économiques, sociales et environnementales, prise en compte des enjeux locaux et globaux, développement écologiquement et socialement responsable.

Aire de jeux : une barrière sera posée le long de la haie. De plus, la société SCMS propose une formation de contrôle de sécurité nécessaire pour le bon entretien de cet espace de jeux. Son coût s'élève à 612 € HT pour un maximum de six participants. Cette proposition est en cours de réflexion.

Projet du rond-point : La commission souhaite embellir le rond-point avec un nouvel aménagement qui restera plus durable sur l'année. Des demandes de devis sont en cours.

Vous vous installez à Jonzier-Epagny ?

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

La municipalité organise en début d'année, lors de la cérémonie des vœux du Maire, une réception en l'honneur des nouveaux arrivants du village.

CONSEIL MUNICIPAL**Urbanisme***Certificats d'urbanisme*

Vente Consorts DUPARC/MUNOZ-MOTAOUAKIL/MAMMONE – Vigny - B 328
 Vente Consorts DUPARC/MUNOZ-MOTAOUAKIL/MAMMONE – Vigny - B 329
 Echange Joël DUPARC/Gérard GAILLARD – Au Long Perrier – B 1753
 Echange Joël DUPARC/Gérard GAILLARD – Au Long Perrier – B 787 et B 788
 Location-accession SEMCODA – Les Résidences du Verger – B 1839
 Vente SAS JPM/SCALISI – Au long Perrier - B 830
 Vente CAZENAVE/TENET – 480 Route de Novery – B 1865
 Vente CLAUSEL/PAPEO – Les Carrés d'Amalia – B 713 et 1327
 Vente HAUBRICHS/ORSOLIN – Route du Mont – B 564 et 565
 Vente HAUBRICHS/ORSOLIN – Route du Mont – B 566 et 567
 Vente VEAU/AUDIN – Passage de St. Sébastien – B 964
 Vente VEFA DUPARC/SIBIO-DE SURMONT– Les Carrés d'Amalia – B 1478

Déclarations préalables

Manuel RAMIREZ - terrasse et mur de soutènement – Résidence Le Clos Roméo : avis favorable
 Xavier DE RIVAZ - création d'une ouverture dans une grange – Chemin des Evaux : avis favorable
 Serge et Els LABROSSE – projet de division de terrain - 55 Route de la Crapière : avis favorable
 Vincent THEBAULT – abri voiture ouvert - Lotissement des Tirées : avis favorable
 SYANE - local technique pour fibre optique - Route de chez Cotin : avis favorable sous réserve du respect des distances par rapport aux limites séparatives.
 Haute-Savoie Habitat : remplacement des menuiseries – 20 Place de l'Eglise – demande d'échantillons des volets.
 Paolo DELLE CASTELLE : mur de soutènement – Le Clos Roméo – Route du Long Perrier ce projet se situe près du ruisseau – une visite sur place est programmée.
 Patrick CONS : construction d'un abri à chevaux – Route de l'Eau Noire. L'implantation sur le site doit être identique à l'implantation sur le plan.

Permis de construire (avis en attente de la décision du service instructeur)

Nicolo SCALISI - construction d'une maison individuelle - Au Long Perrier : non-respect des distances par rapport aux limites séparatives. **Avis défavorable.**
 Gilles LEGUE - construction d'un abri vélos - 8 Impasse de la Classe : dimensions velux à revoir et pente du toit à vérifier. **Avis favorable.**
 Joann BLANDIN - construction maison individuelle – Impasse du Pelan – Epagny : Demande de modification des ouvertures : la commission demande qu'une déclaration des surfaces complémentaires soit effectuée compte tenu de l'augmentation de celles-ci. Modification avancée de toit : les limites avec la route ne sont plus respectées. **Avis favorable.**
 Yannick SECHAUD - Construction d'une maison individuelle - Route du Champ à la Moine : nécessité d'aménager un accès avec grille de récupération des eaux de ruissellement. **Avis favorable.**

CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Paul DUPARC - construction d'une maison individuelle – Route du Devin (B n°333) : **Avis favorable.**

Hervé SAUTIER - construction de garages collectifs – 569 Route de Novéry (B n°645) : **Avis favorable.**

Vincent RONAT - construction d'une maison individuelle – Route de la Crapière (B n°1879) – demande d'autorisation de passage pour la canalisation des eaux pluviales et demande de passer sur le terrain communal pendant les travaux (état des lieux à effectuer) : **Avis favorable.**

Jérôme PROU - agrandissement – 64 lot. aux Tirées (B n°1213) : **Avis favorable.**

Convention d'occupation

SYANE : convention d'occupation de la parcelle B 897 située Route de Chez Cotin dans le cadre de l'implantation d'un local technique pour câbles de fibres optiques pour le déploiement de son réseau d'initiative publique.

Baux ruraux

Dans le cadre des baux ruraux, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 29 novembre 2011 déterminant les parcelles communales mises en location. Il précise qu'il convient de retirer de ce tableau la parcelle B 195, ce tènement, en friches, n'étant pas exploitable et ce depuis 2011. Il explique qu'il convient également de rembourser au locataire de cette parcelle, M. André MERMET, la somme de 75,88 € payée à tort. L'assemblée, à l'unanimité approuve cette proposition.

Projet d'acquisition foncière

La commune souhaite acquérir les parcelles B 1160 et B 1161, situées au Route de Novéry.

M. le Maire présente ce bien qui se situe au centre du village et se trouve dans un lieu intéressant pour le développement d'un aménagement commercial. Il précise que les services de France Domaines ont estimé ce bien à 250 000 € et que la commune peut bénéficier d'un portage financier sur dix ans par l'EPF 74. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet d'acquisition et autorise M. le Maire à signer la convention de portage proposée par l'EPF 74.

M. le Maire précise que le cachet architectural du bâtiment sera préservé.



RÉUNION PUBLIQUE

**Vendredi 2 décembre
19 h 30**

Salle des fêtes de Jonzier-Épagny

CONSEIL MUNICIPAL

Personnel communal

RIFSEEP : Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique d'Etat est transposable à la fonction publique territoriale. Il vise à valoriser les fonctions, l'expertise requise dans l'exercice des fonctions ainsi que la reconnaissance de l'investissement professionnel. Il a vocation, à terme, à s'étendre à la majeure partie des filières et à se substituer à la quasi-totalité des primes.

Il se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- éventuellement, d'un complément indemnitaire annuel tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir basé sur l'entretien professionnel (CIA).

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif.

La Commune de JONZIER-EPAGNY a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP afin de prendre en compte la place des fonctions dans l'organigramme et reconnaître les spécificités de certains postes. Il présente les montants pouvant être attribués aux agents communaux notamment dans le cadre de la mutualisation et de l'harmonisation des régimes indemnitaires des communes du canton et de la Communauté de Communes du Genevois. Il explique qu'il convient dans un premier temps de proposer un projet de délibération au comité technique du Centre de Gestion 74 avant la délibération officielle du Conseil municipal en octobre prochain. Suite à cette présentation, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'instaurer le RIFSEEP au 1^{er} janvier 2017 au sein de la commune et approuve les montants tels que présentés pour une harmonisation des primes à l'ensemble des agents du territoire.

Divers

Abribus - Vigny : Ce dernier a dû être fermé en raison des nuisances sonores et du comportement irrespectueux de certains jeunes envers les riverains et M. le Maire. La municipalité a rencontré les jeunes concernés et des courriers ont été envoyés à tous les parents.

Retour sur les faits

Point de rassemblement des jeunes de Vigny, la situation a dégénéré lorsque le voisinage est arrivé en début d'été.

Après plusieurs altercations verbales et physiques, la commune a décidé de fermer l'accès à l'abribus.

Suite à ces événements, tous les adolescents de la commune ont été convoqués en mairie. Malgré la convocation, deux d'entre eux ne se sont pas présentés. Une plainte a également été déposée à la gendarmerie car le bâtiment a été endommagé.

Ce dernier a été réouvert afin d'accueillir les collégiens et les lycéens pour la rentrée scolaire.

Depuis la réouverture, aucun problème ni aucune détérioration n'ont été constatés.

Projet d'un collège : Dans le cadre de l'implantation d'un nouveau collège sur le territoire du Vuache, et pour faire suite à plusieurs réflexions de la part des élus départementaux et communautaires, le choix de la commune de Valleiry a été validé notamment pour ses espaces d'accueil adaptés. C'est pourquoi, M. le Maire explique qu'il convient aujourd'hui de donner un accord de principe à Monsieur le Maire de Valleiry et son conseil municipal quant à l'engagement de la commune pour la réalisation de ce collège.

Radar Mont-Sion : Compte-tenu des excès de vitesse de la part des automobilistes, M. le Maire demandera l'intervention de la gendarmerie pour des contrôles au Mont-Sion.

CONSEIL MUNICIPAL

CDG 74 : convention relative au renouvellement d'adhésion au service de médecine de prévention pour une durée de 3 ans du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Logements communaux : M. le Maire rappelle la mise en place de procédures d'expulsion à l'encontre de deux locataires. La séance du 10 mai dernier au Tribunal d'Instance a permis d'avancer notamment sur le dossier le plus litigieux avec, vraisemblablement, la mise en place d'un échelonnement de dette. A suivre avec le rendu de la décision du juge.

Communication

Site internet : Dans le cadre de la création d'un site internet communal, l'assemblée, à l'unanimité, approuve la proposition de l'association des Maires pour un coût de 650 € par an. Ce montant comprend la construction du site et les prestations techniques qui en découlent (nom de domaine, hébergement, formation, mise à jour des logiciels...). M. David MERY précise qu'un gros travail de regroupement d'informations et de rédaction sera nécessaire. Mme Tanais DE SURMONT accepte de se joindre à la commission information pour ce projet.

Vous souhaitez participer à cette aventure, pour mettre en avant les atouts du village sur internet.

N'hésitez pas rejoindre l'équipe

Faites vous connaitre au secrétariat.

Fusion SIAV/SIPCV :

En raison des activités complémentaires, en matière d'entretien, d'aménagement, de protection et de mise en valeur touristique du patrimoine naturel sur le périmètre commun du massif du Vuache, une fusion du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV) et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) est envisagée au 1^{er} janvier 2017. Elle permettra de pérenniser les politiques conduites grâce à la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers. L'assemblée, à l'unanimité :

- approuve la fusion des deux syndicats, à compter du 1^{er} janvier 2017, dans leurs attributions et leurs périmètres actuels qui regroupent les communes de CHAUMONT, CHENEX, CHEVRIER, CLARAFOND-ARCINE, DINGY-EN-VUACHE, JONZIER-EPGNY, SAVIGNY, VALLEIRY, VERS, VIRY et VULBENS
- accepte, le nouveau syndicat issu de la fusion

La composition du comité syndical s'établit comme suit :

- Deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour chaque commune, soit 22 délégués titulaires et 11 délégués suppléants
- Un délégué supplémentaire et son suppléant pour les communes de CLARAFOND-ARCINE, VULBENS, VALLEIRY et VIRY, soit 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants. Ces délégués représentent le monde associatif : Activités de plein air, Associations de protection de la nature, Associations d'éducation à l'environnement, Associations de chasses agréées.

PASSEPORT—CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Plan Préfecture Nouvelle Génération

A compter de 2017, il n'y aura plus d'activités de délivrance de certificat d'immatriculation à la préfecture et dans les sous-préfectures. Ceci sera effectué par des professionnels.

Pour les Cartes Nationales d'Identité (CNI), les demandes seront concentrées sur un nombre limité de communes (au lieu de toutes les communes actuellement).

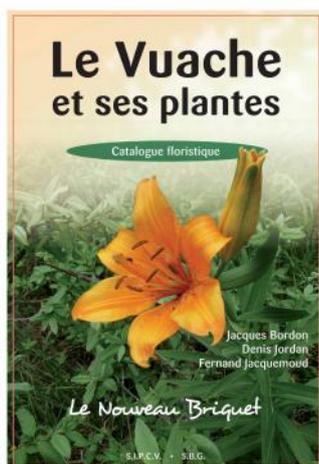
Le secrétariat de mairie ne sera plus habilité à recevoir les dossier de demande de CNI.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX



Deux nouveaux ouvrages pour le Pays du Vuache

La rentrée 2016 a été marquée par la parution de deux nouveaux ouvrages pour le Pays du Vuache :



Le Vuache et ses plantes, Catalogue floristique

J. BORDON, D. JORDAN, F. JACQUEMOUD

Edition du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV) et de la Société Botanique de Genève (SBG)

Prix de vente : 40 €



Contes et Légendes au Pays du Vuache

D. ERNST

Edition du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV)

Prix de vente : 25 €

Ces deux ouvrages, superbement illustrés et en couleur, sont disponibles auprès des syndicats, dans les maisons de la presse et les commerces de la région.

(renseignements au 04 50 04 62 89).



Exposition « Les couloirs de la nuit »

Du **02 au 30 novembre 2016**, dans le cadre du contrat Corridors Biologiques « Champagne Genevois », le SIAV propose une exposition sur le thème des « *Couloirs de la nuit* » dans les **Ate-liers du Vuache à Valleiry** (situés sous l'espace Albert Fol).

Réalisée par l'agence « Implicite » de Chamonix (qui a conçu le « *Pas dans le Vide* » de l'Aiguille du Midi), elle permet aux visiteurs de découvrir la diversité des espèces nocturnes présentes dans le Genevois et de comprendre les problèmes liés aux pollutions lumineuses ainsi que les solutions qui existent.

Entrée libre.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Animation dans le verger communal

Le **samedi 8 octobre**, le SIAV et l'association Apollon74 organisaient leur traditionnelle journée automnale dans le verger communal haute-tige d'Epagny.

Placée sous le thème du « *Verger : un patrimoine à déguster* », cette animation gratuite (financée par le Conseil Départemental de Haute-Savoie), accueillait cette année une quarantaine de participants ! Au cœur du verger, adultes et enfants étaient invités à découvrir cet espace naturel sensible et à ramasser les fruits offerts par les arbres, pour une séance de dégustation. Un animateur de la Maison du Salève proposait parallèlement un atelier de confection de jus frais, pour les enfants. Enfin, le SIDEFAGE (Syndicat mixte de gestion des déchets) était présent et animait un stand d'information et de sensibilisation sur le compostage.



12^{ème} rencontres autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache

Cette douzième édition, organisée par le Syndicat Mixte du Salève le **dimanche 30 octobre 2016 de 10h à 18h** à la salle communale de Monnetier-Mornex (près du stade), sera placée sous le thème « *Faites des vergers !* ». Pour sauvegarder ce patrimoine vieillissant, il faut replanter dans les vergers anciens et en recréer d'autres.

Mais où trouver des arbres ?

Comment planter ?

Comment former les arbres ?

Comment les protéger ?

sont autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre lors de cette journée.

Bien entendu et comme chaque année la manifestation se verra également très conviviale avec les collections de fruits, les ateliers de fabrication de jus, les animations pour les enfants, le marché de producteurs locaux, le repas « autour de la pomme », etc. Ce sera également l'occasion de commander des arbres fruitiers pour une livraison en novembre.



Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**SIVU DES ECOLES JONZIER-SAVIGNY****Effectifs de la rentrée 2016**

- 104 élèves à Savigny
- 90 élèves à Jonzier-Epagny

EmployéesRentrée 2016

Tous les contrats ont été renouvelés pour l'année scolaire 2016-2017.

C'est donc Dominique MONTIBERT, Christine BAUD, Izabela KARWEL, Clarisse JANNIN, Béatrice BOUFFORT Cyrielle BAUDET et Caroline PARENT qui sont en poste à Savigny. Sylviane PERRA-TOUT, Cyrielle BAUDET et Catherine SIMON sont sur Jonzier-Epagny.

La liaison de bus du matin est assuré par Clarisse JANNIN, Cyrielle BAUDET s'occupe de celle du soir.

Recrutement

Dans le cadre d'un congé maternité prévu pour le 1er semestre 2017, le SIVU des écoles recrute un adjoint technique.

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Ecole de Savigny MS-GS-CP				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
16h15 17h15	Conte	Fitness enfant	Eveil à la danse	Arts créatifs

Ecole de Jonzier-Epagny CE1 - CE2 - CM1 - CM2				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
16h30 17h30	Taekwondo	Danse	Théâtre*	Musique

Forfaits pour 12 sessions
(par activité)

Atelier :

48 € / 70 €*

Atelier + Garderie

60 € / 82 €*

* l'activité théâtre dure 1h30

Les intervenants et les enfants proposeront une représentation de ce qu'ils ont appris lors du marché de Noël, qui aura lieu le vendredi 9 décembre, à Savigny. Il y aura également une exposition des poteries et des arts créatifs.

Transport scolaire

Suite à un travail avec la Communauté de Commune du Genevois, autorité organisatrice des transports, les problèmes de retard du bus le matin et le soir ont pu être solutionnés.

Premiers secours

Une formation PSC1 aura lieu le 19 novembre pour le personnel. Elle sera faite à Jonzier-Epagny par les pompiers de Saint-Julien-en-Genevois.

Discipline

Afin de résoudre les problèmes de discipline avec les élèves perturbateurs et dont le nombre est en hausse, des livrets de discipline ont été mis en place dans les deux écoles. Les élèves connaissent les règles de vie à respecter, en cas de manquement ou de mauvais comportement, des avertissements et sanctions seront mis en place par le SIVU des écoles.

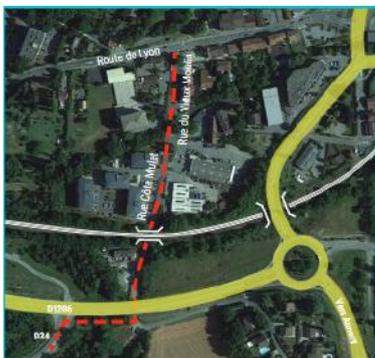
INTERCOMMUNALITÉ



Information sur l'accès ouest

Lancé en 2015 afin d'améliorer l'accès à la ville centre, le projet de création de l'entrée ouest de Saint Julien comprend la réalisation d'un carrefour giratoire sur la RD1206, à l'intersection avec la création d'un nouveau barreau routier entre ce giratoire et la route des vignes, un ouvrage de franchissement de la voie ferrées, ainsi que la requalification des voies communales impactées.

A noter : dans le secteur de st julien, 70% des besoins de déplacement se concentrent à l'ouest de la ville, alors que l'accès n'est possible actuellement que par le sud (carrefour de l'Arande). La création de l'accès ouest permettra ainsi de favoriser la mobilité, en soulageant l'entrée sud pour améliorer la fluidité du trafic en sécurisant l'accès à la ville et aux équipements, en facilitant les entrées et sorties à partir de l'Ouest et en encourageant les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.



Nouveau guide écomobile

Parce qu'il n'y a pas que le bus dans la vie, la CCG a transformé son guide des transports publics en guide écomobile. Ainsi, vous pouvez également trouver des astuces pour mieux utiliser votre voiture.

Le guide écomobile sera bientôt dans votre boîte aux lettres, encarté dans le prochain magazine de la CCG « le genevois ». Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le demander à mobilite@cc-genevois.fr ou le télécharger sur www.cc-genevois.fr



Pédalez avec nous à modes doux

Appel à participation : Et si je veux, moi aussi, participer au développement des modes doux dans le Genevois ou partager mon expérience... Toutes les contributions sont les bienvenues ! Envoyez un courriel à : mobilite@cc-genevois.fr



Covoiturage en chiffre

Le covoiturage domicile-travail est complètement compatible avec :

- Une vie de famille : 52 % des covoitureurs ont des enfants
- Un poste à responsabilité et donc des horaires variables : 67 % des utilisateurs sont des cadres dirigeants
- Les échanges multigénérationnels : les 36-45 ans ou les 46-55 ans l'utilisent presque autant que les 25-35 ans

INTERCOMMUNALITÉ

Pénurie médicale dans le Genevois

La fermeture annoncée de cabinets médicaux à Saint-Julien-en-Genevois est un coup de massue pour les médecins généralistes de l'ensemble du territoire – déjà débordés – et leurs patients inquiets. Les conditions de prise en charge de la population se dégradent dangereusement alors que s'installe une pénurie de professionnels de santé dans le Genevois.

La faute au coût élevé de l'immobilier dans notre bassin de vie (qui freine l'ouverture de cabinets), et aux tarifs de consultation déconnectés du coût de la vie locale ? L'explication serait simple si le manque de praticiens n'était pas aussi, et avant tout, un phénomène national. D'ici 10 ans, la France risque en effet de perdre 1 médecin généraliste sur 4. Des mesures sont en cours pour notamment inciter les professionnels à s'installer dans des zones géographiques sous dotées mais leur effet ne sera pas immédiat.

Alors, en attendant : que faire ?

C'est la question à laquelle les élus locaux souhaitent eux aussi trouver des réponses au côté des professionnels afin de compléter le dispositif national à venir. Conserver les praticiens existants et en faire venir de nouveaux : tel est le grand défi des prochains mois.

La Communauté de communes du Genevois (CCG) se propose pour cela d'accompagner tous les acteurs concernés et volontaires. L'aide à la recherche de locaux mutualisés entre professions médicales et paramédicales est une des pistes de travail. Trouver le moyen d'attirer des stagiaires en est une autre : il faut pour cela des volontaires pour devenir maître de stage mais également faciliter le logement des futurs stagiaires.

En parallèle, une cellule de coordination est née en 2015 à l'initiative de professionnels convaincus qu'une meilleure coordination entre libéraux, services sociaux et services hospitaliers est la clé d'une meilleure prise en charge des patients et un gain de temps pour les professionnels.

Des actions de promotion du territoire doivent également être réfléchies et menées à très court terme pour attirer de nouveaux praticiens.

Ces premières initiatives doivent être suivies dans les prochains mois d'un plan d'actions concerté que la CCG souhaite voir mis en œuvre à l'issue du diagnostic santé qu'elle réalise actuellement sur l'ensemble du Genevois.

Pas de solution miracle immédiate, donc, mais des approches pragmatiques et coordonnées pour améliorer progressivement votre prise en charge médicale et le quotidien des professionnels qui concourent à votre santé.

De bonnes habitudes à conserver...

Pour ne pas dégrader davantage la situation, vous pouvez vous aussi - en tant que patient - agir :

- ☞ évitez autant que possible toute consultation de confort, administrative ou à domicile,
- ☞ honorez votre rendez-vous ou pensez à l'annuler au plus tôt,
- ☞ rappelez-vous qu'un rendez-vous = une seule personne et non toute la famille,
- ☞ respectez verbalement votre praticien,
- ☞ acceptez de consulter en périphérie du Genevois.

VIE DU VILLAGE

Anniversaire

La municipalité de Jonzier a organisé une réception pour célébrer l'anniversaire de la 1ère centenaire du village.

Francia Bussat est née le 22 août 1916 à Chambéry. Elle perd ses parents à l'âge de 9 ans et c'est chez les sœurs de Saint Pierre d'Albigny qu'elle est élevée avec sa sœur. Rude apprentissage de la vie. Arrivée sur la commune en 1941 elle se marie avec Robert Bussat qui revenait du front en Syrie.

Habitant dans un 1^{er} temps au hameau d'Epagny, ils prennent tous les deux une ferme au chef lieu.

En mai 1945, naît de cette union Christian, fils unique.

Toute une vie de labeur à une époque où le travail agricole, éprouvant, était essentiellement manuel, c'est une retraite bien méritée qui les font revenir à Epagny au milieu des années 70. Marquée par de terribles épreuves familiales, l'arrivée de sa petite fille est un rayon de soleil qui a éclairé la vie de Francia.

Aujourd'hui, grâce au travail considérable de son fils Christian et des services de L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), Francia goûte à la joie de pouvoir dormir tous les soirs sous son toit à Epagny.



VIE DU VILLAGE

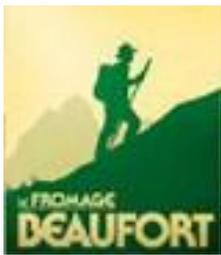
Ballade des aînés du 9 Juin 2016

Départ matinal en car et en route pour la Savoie !!

Après quelques kilomètres, première halte pour un casse croûte copieux !!! que c'est bon le jambon et le saucisson, l'ensemble des participants répond présent (même sans avoir une grande faim)



En parcourant les routes montagneuses émerveillement total, la vallée de la Maurienne regorge de sites remarquables !!!!!!!
Notre périple débute par la visite du musée "de l'aluminium" où différents groupes sont pris en charge pour une visite guidée.
Ensuite, visite d'une fromagerie "disons plutôt" petit magasin, une dégustation s'impose avant d'acheter le fromage du pays "le Beaufort".



Après l'effort le réconfort, nous arrivons au restaurant le "Savoy Hotel" à Saint Michel de Maurienne, un accueil chaleureux du propriétaire et serveuses nous est réservé, avant que deux menus au choix soient servis et appréciés.

Puis visite du musée "Opinel" à St Jean de Maurienne fondé par Joseph Opinel.
Cette entreprise est toujours détenue et dirigée depuis plusieurs générations par la famille Opinel.
Durant la visite nous découvrons un nombre incalculable de couteaux exposés d'où embarras du choix (étant moi-même amateur de cette collection)



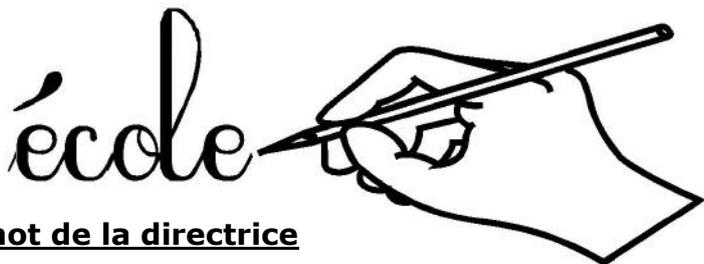
Et nous voilà sur le chemin du retour pour la "Haute Savoie" par le lac du Bourget.
A notre arrivée nous attend le verre de l'amitié servi par l'équipe accompagnatrice.

Le soleil et la bonne humeur nous ont accompagnés tout au long de ce moment partagé et l'on se félicite d'avoir passé une bonne journée.

Un grand merci à toute l'équipe qui organise cette sortie annuelle, car rien ne manque au programme pour la grande satisfaction des aînés de Jonzier et Savigny.

Rendez-vous l'année prochaine.

VIE DU VILLAGE



Le mot de la directrice

Et c'est parti !

Les 194 élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Jonzier-Épagny/Savigny ont repris leur cartable jeudi 1er septembre pour une nouvelle année.

Autour du traditionnel et convivial petit-déjeuner organisé par l'APE, quoique modifié, les parents et les enseignantes ont pu se retrouver et échanger pendant que les élèves retrouvaient leurs camarades après deux mois d'été. Puis place à la classe où ils ont rejoint leur maîtresse ... au féminin encore et toujours !

Mesdames Cornut Hélène, Piaser Christelle et Caddet Mélanie ont le plaisir d'accueillir à Savigny.

Mesdames Corby Maud (ayant obtenu le poste de Mme Déplante Marie, partie pour d'autres aventures !), Gailardon Elodie et Gaetani Mylène ; Mesdames Burrin Mary, Mermillod Audrey, Bonvin Marlène et moi-même souhaitons la bienvenue à Mesdames Cornut Hélène (de retour chez les « grands » !) et Mondet Marion qui exerceront à Jonzier-Épagny.

La nouvelle équipe s'est réunie, à l'occasion de la pré-rentrée, soucieuse de mettre en place les nouveaux programmes de l'école primaire et de faire progresser les enfants dans la joie et la bonne humeur, malgré les récents et dramatiques événements, et par conséquent les mesures de sécurité mises en place, mais nécessaires.

Espérant sincèrement que les relations entre les différents partenaires des écoles (élus, enseignantes, employées du SIVU, parents d'élèves et APE) demeurent harmonieuses et constructives, je souhaite à toutes celles et ceux qui y contribuent chaque jour une excellente année scolaire !

La directrice, Stéphanie Weber



Classe de CE1



Classe de CE2



Classe de CM1



Classe de CM2

VIE DU VILLAGE

Rentrée facile par grand soleil.

Les entraînements ont repris sur le terrain du Stade du Vuache.

Le club compte à ce jour plus de 170 licenciés dont près de 120 jeunes. La relève est là, le talent et l'engagement de nos éducateurs ainsi que l'ambiance sportive et chaleureuse du club nous apportent chaque année de nouvelles recrues !

**Petite interview d'un jeune et fidèle joueur**

Enzo LEGENDRE joue dans la catégorie des U11, il est au club depuis 2012. Il n'a que rarement raté un entraînement et a participé à tous les matches et tous les tournois, un vrai mordu ! Il vient parfois aussi le mercredi pour aider lors des entraînements en U7. Le football est bien plus qu'une passion !

Ce petit droitier généreux dans l'effort physique, a une préférence naturelle pour le poste d'attaquant, côté gauche, comme son idole (CR7) ! Vous l'aurez remarqué, quand il n'a pas de coupe dans les mains, il a...un ballon !

Quel âge as-tu ?

- J'ai 10 ans.

As-tu des frères et soeurs ?

- Oui j'ai un frère.

Ton futur métier ?

- Footballeur !

Fromage ou dessert ?

- Dessert (Glace).

Ton plat préféré ?

- Hamburger-frites.

Ta boisson préférée?

- Le jus d'orange.

Quel est le meilleur joueur pour toi ?

- Ronaldo (CR7).

Et le moins bon ?

- Messi.

Ton club préféré ?

- Le Real de Madrid.

Ton meilleur copain ?

- Julien

Ton coach préféré ?

- Koum.

Combien de joueurs seniors connais-tu dans ton club ?

- J'en connais 8. (Sacha, Alex, Pépette, Médé, Lucien, Binbin, Emeric, Morgan.)

Que préfères-tu : Jouer à Marseille ou gagner une PS4 ?

- Gagner une PS4 !

Préfères-tu être chauve et fort au foot, ou avec des cheveux et nul au foot ?

- Chauve et fort au foot !

Quel est ton plus beau souvenir ?

- L'Alsace Cup (Tournoi International en Alsace, en 2016)

Et le pire souvenir ?

- Quand j'ai mis un but contre mon camp, en... U7 !

Pour finir, que pourrais-tu dire sur ton club, le FC Vuache ?

- Super bon club, on ne s'engueule pas, club collectif. Je rêve de jouer en senior dans 8 ans. C'est très bien d'avoir des nouveaux vestiaires, d'avoir des survêtements tous les 2 ans, et on a de bons entraîneurs.

VIE DU VILLAGE

NOUVELLE ARBITRE OFFICIELLE

Nous avons le plaisir d'annoncer la venue d'**Elodie Munier**.

Venue de l'ETG, suite aux problèmes que connaît le club, elle a décidé de se tourner vers le FC Vuache.

C'est donc un plaisir de l'accueillir !

En plus de sa fonction d'arbitre en ligue féminine et masculine, elle s'occupera également de la formation interne au club.

Merci Elodie pour ton engagement !



VETERANS : UN NOUVEAU CHALLENGE

Il y a quelques temps nous annonçons la suppression de l'équipe vétérans du club....eh bien nous ne voulons pas en rester là....!

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une équipe FSGT, foot à 7, seniors et vétérans, sous forme de championnat officiel, composé de 4 divisions et d'une coupe.

Bruno Arnal éducateur U13, en est le responsable. Nous cherchons encore quelques joueurs, prêts à disputer des matchs de 2X35', les vendredis soir à domicile (autre avantage, la majorité des rencontres se dérouleront à Jonzier.)

Contactez Bruno Arnal au : 06 60 84 93 35, pour plus de renseignements.



AGENDA : DU CHANGEMENT DANS NOS MANIFESTATIONS

5 novembre : Tournoi de Belote à la salle des fêtes de Savigny

17/18 décembre : Tournoi de Noël - Futsal U11 U13 à Valleiry

3 et 4 juin : Tournoi de Pentecôte (Tournoi enfants le samedi, et senior le dimanche).

Nouveau le samedi soir : repas dansant qui viendra remplacer notre traditionnel repas du club d'automne.

VIE DU VILLAGE



Chers Villageoises et Villageois,

Nous revoilà ! Aussi prêts et motivés qu'en 2015 !

Et cette année, le projet phare des élèves de CM1 et CM2, ne sera pas Paris mais **les beaux Châteaux de la Loire.**

Un projet qui motive les élèves, les institutrices et la nouvelle équipe APE !

Nouvelle Équipe en effet, car septembre est aussi le mois de l'élection de nos nouveaux membres APE :

L'Équipe 2016-2017 compte 17 membres avec l'arrivée de 5 « petits nouveaux » :

Laure, Mélissia, Céline, Alexandra et Bruno, nouveaux qui débordent de nouvelles idées et d'énergie!

Merci et Bienvenue dans l'Équipe !

Une belle année dynamique en perspective pour Jonzier et Savigny ...

J'en profite pour faire un petit clin d'œil aux membres qui sont partis de l'Équipe cette année : Notre secrétaire, Aurélie, que l'on remercie pour tous ces bons moments passés ensemble depuis 4 ans...Merci pour ton boulot, ton investissement, et ta bonne humeur dans l'Équipe !

Et merci à Guillaume, d'avoir fait partie de l'aventure cette année 2015-2016, et d'avoir donné du temps et de l'énergie à nos grosses manifestations !

Bonne continuation à vous 2 !

Je remercie bien sûr Monsieur le Maire de Jonzier-Epagny, M Mermin, ainsi que Madame le Maire de Savigny, Mme Fol et leurs équipes municipales, qui continuent à nous faire confiance et nous suivre dans nos manifestations.

Je n'oublie surtout pas de remercier M Duparc, président de l'association culturelle de Jonzier-Epagny et M Burnier, président de l'association des Ours de Savigny, qui heureusement nous prêtent tout le matériel nécessaire pour pouvoir organiser nos actions.

Mais c'est important aussi pour moi de remercier tous les gens qui participent à rendre vivant le cœur de nos villages :

des parents très actifs, des grands-parents présents, les familles proches des membres actifs, les commerçants de Jonzier, de Savigny, de Bloux, de Minzier, la présidente APE de Minzier.



VIE DU VILLAGE



C'est bon tout est dit, retroussons-nous les manches, et lançons le programme APE 2016-2017.

- Vente de Brioches ; attendez-nous chez vous, on passera **le samedi matin 26 novembre** entre 9h et 13h.
- Les pamplemousses de l'APE sont de retour : passez votre commande avant **fin novembre 2016**.
- Marché de Noël des Maitresses dans la salle de Savigny, le **vendredi soir 9 décembre 2016**.
- Boum Carnaval à Savigny : le **samedi 11 février 2017**, de 16h à 22h

...La suite du programme 2017dans le prochain Jonzier Info !

**...A très vite
Amicalement, Anne Eychenne et son Équipe APE.**

VIE DU VILLAGE



Cette année, une fois encore, le temps nous a été très favorable. Nous avons rejoint la Chautagne pour un arrêt dégustation à Ruffieux, à la cave de Chautagne, où nous avons été très bien accueilli. (endroit à recommander).

Afin d'arriver à cette destination, nous avons traversé le Mont Clergeon, à près de 1000 mètres d'altitude. Ce passage a sollicité quelque peu nos mécaniques et nos freins !

La montée était progressive, la descente était rude ... L'arrêt à la cave n'en a été que plus mérité.

Ensuite, nous avons découvert une petite route de terroir, traversant les vignes qui alimente la cave de Ruffieux, et qui domine agréablement la vallée du Rhône pour nous ramener vers Seyssel.

Le traditionnel déjeuner à la ferme « Au coucher du soleil » sur les hauts d'Épagny nous a permis de se retrouver et de faire admirer ces « anciennes » à un public encore plus nombreux cette année.

Je profite de cet instant pour remercier l'APE de Jonzier-Épagny, qui depuis quelques années participe très activement à notre évènement, et toute la vingtaine de bénévoles de Jonzier-Épagny qui participe de près ou de loin à cette manifestation qui fêtera l'an prochain sa 20^{ème} année d'existence.

Bonne fin d'année à tous.



Pour Auto'mne Retro
Alain Bouvier

VIE DU VILLAGE

NOUVELLES ACTIVITES SUR LA COMMUNE

MKBCOUTURE
Créatrice de vêtements pour dames



☎ 0644942543
🏠 0450352266
MKBCOUTURE.E-MONSITE.COM
FRANCE

L'ART DE L'ONGLE



AUORE
ONGLERIE A DOMICILE
06 98 83 13 71

SIRET : 820 297 000 0001

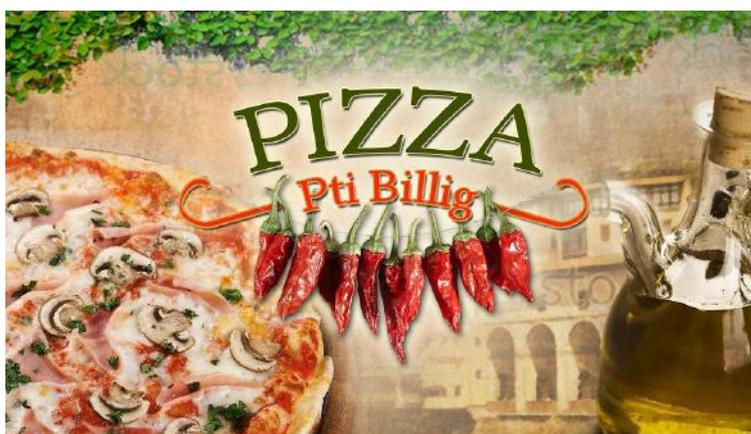


Conception, aménagement
et
décoration d'intérieur

Que vous souhaitiez aménager votre nouvel intérieur, vendre un bien ou optimiser la place dans un petit espace ou une chambre d'enfant, découvrez mes prestations et n'hésitez pas à me contacter.

Tanaïs de Surmont
46, place de l'Andenne Mairie
74520 Jonzier Epagny
06.32.41.93.35
forinterieur@orange.fr
forinterieur.fr

COMMERCE AMBULANT



Parking de Jonzier
Mardi de 17h00 à 21h00
Pour commander
06 99 20 07 55



Parking de Jonzier
Dimanche de 17h00 à 21h00
Pour commander
06 02 51 03 20

CULTURE ET LOISIRS

Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois

Une
Rencontre...

ARCHAMPS

BEAUMONT

BOSSEY

CHENEX

CHEVRIER

COLLONGES-SOUS-SALEVE

DINGY-EN-VUACHE

FEIGERES

JONZIER-EPAGNY

NEYDENS

PRESILLY

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

SAVIGNY

VALLEIRY

VERS

VIRY

VULBENS

L'Office de tourisme, n'est pas réservé qu'aux touristes !
Au contraire !

Un conseil personnalisé, une information de qualité.

En véritable connaisseur du territoire, l'équipe de l'Office vous apporte son expertise, ses conseils pour une découverte du genevois et vous propose l'offre la plus adaptée à vos besoins.

Vous cherchez une activité, une idée de sortie ? Vous recevez de la famille ou des amis ?

Venez nous rencontrer !

Nous vous ouvrons les portes du Genevois !

Office de Tourisme de St-Julien et du Genevois
Vitam 500, route des envignes - 74160 NEYDENS
04 50 04 71 63

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h
(Sauf les Mardis et Jeudis hors vacances scolaires).

www.tourisme-genevois.fr

www.montsgeneve.com

Nous contacter
Nous rencontrer
Nos horaires
Nous écrire

Tél. : +33 (0)4 50 04 71 63 - E.mail : info@tourisme-genevois.fr www.tourisme-genevois.fr  Genevois Tourisme
Vitam - 500 route des Envignes - 74160 Neydens - Coordonnées GPS : 46.12310598, 6.0948801
Du Lundi au Samedi : de 10h à 13h et de 14h à 18h, sauf les Mardis et Jeudis hors vacances scolaires
Le dimanche de mi-juillet à mi-août de 10h à 14h
Domaine de Chosal - 92 rue Ada Byron - Archamps Technopole - 74166 Saint Julien en Genevois Cedex 

CULTURE ET LOISIRS



2015 - 2016

Y'A TOUT !

IL NE MANQUE PLUS QUE VOUS

INFORMATIONS & AGENDA

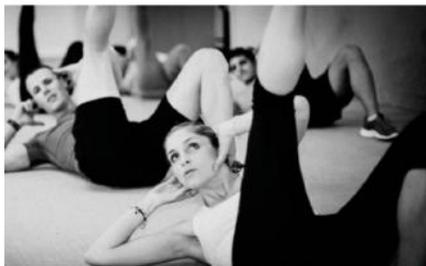
JUSQU'À FIN 2016

DU FITNESS À JONZIER-ÉPAGNY !

Vous voulez pratiquer une activité physique dans une ambiance conviviale, juste à côté de chez vous ? La MJC du Vuache organise des cours de Fitness dans votre village !

Tous les mercredis, offrez-vous un moment pour vous avec une pause sport & détente... À la salle communale de Jonzier, Laetitia Lemetais (*coach diplômée d'État*), vous propose un cours de **cardio-boxing**, un autre de **tonic** (*renforcement musculaire général*) et pour finir un cours de **souplesse** (*combinaison de différentes méthodes de stretching*). Les cours continuent pendant les vacances de

la Toussaint, donc si vous avez envie de vous mettre ou de vous remettre au sport... Foncez !
Infos et Inscriptions : MJC du Vuache (voir nos coordonnées en bas de page)



SAISON CULTURELLE

Musique, théâtre, jeux et plein d'humour pour faire le plein de culture jusqu'à la fin de l'année !

**Plus d'infos et réservations : 04.50.04.30.45
www.mjcvuache.com (billetterie en ligne)**



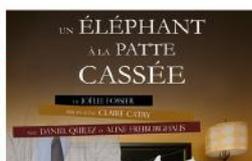
DITES-LE AVEC DES FLEURS !

Humour ! Théâtre
par la Troupe d'Escapade
Du 14 au 23 octobre à Chevrier
(Infos : 06 77 17 81 59)



INNA MODJA EN CONCERT

R'n'B / Soul / Funk
Jeudi 3 novembre à 20h30
Vulbens L'Étincelle



UN ÉLÉPHANT À LA PATTE CASSÉE

Théâtre par la Troupe du Théâtre du Coin (Vulbens)
Du 19 novembre au 4 décembre
Vulbens L'Étincelle

3^{ÈME} TRAIL DU VUACHE

Encore une belle course sur les pentes du massif

Un nouveau parcours cette année avec une distance rallongée de trois kilomètres (24 Km au total) et un dénivelé plus important (930 mètres en positif). Dans les paysages du Vuache, magnifiés par l'automne et une météo au beau fixe, les coureurs se sont élancés pour une course pleine de surprises. À l'arrivée, les avis étaient unanimes, aussi bien sur la qualité du parcours proposé que sur la présence souriante des nombreux bénévoles qui ont encouragé les sportifs tout au long de l'épreuve. Merci à toutes les personnes présentes sur ce Trail du Vuache... et rendez-vous en avril pour la Course du Vuache !

Résultats & Photos : courses.free.fr/trailvuache



LE SAMEDI TOUT EST PERMIS !

Grand jeu en famille
Samedi 19 novembre de 16h à 19h
Vulbens L'Étincelle



SOIRÉE JEUX EN FAMILLE

Jeux de société - Gratuit !
Samedi 26 novembre à partir de 14h
Valleiry Maison de Ville



ÉCRIS-MOI UN MOUTON

Théâtre de Marionnettes
Jeudi 1^{er} décembre à 20h30
Vulbens L'Étincelle



G, PARFAIT & MODESTE

Humour ! One-man-show
Jeudi 15 décembre à 20h30
Vulbens L'Étincelle

Accueil téléphonique tous les jours à partir de 14h
Ouverture du Secrétariat :
Lundi, Mardi, Jeudi : 16h30 - 19h
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 16h - 18h

04.50.04.30.45
WWW.MJCVUACHE.COM



20 ROUTE DE FARAMAZ
74520 VULBENS

INFOS PRATIQUES**Travailleurs Frontaliers**

Le montant de la compensation financière versé à la commune de Jonzier-Epagny est calculé en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille. Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse, domicilié sur la commune de Jonzier-Epagny ou encore travailleur avec la double nationalité suisse-française, pensez à vous faire recenser en mairie.



IMPORTANT: Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité !!!!



Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.



Dès
16 ans

Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité et un justificatif de domicile

Covoiturez sur
COVOITURAGE-LEMAN.ORG
MÊME TRAJET, MÊME VOITURE.

VULBENS

04.50.04.64.08

De novembre à février

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 18h00

Le SIDEFAGE met à votre disposition des sacs réutilisables. Vous en trouverez à la mairie ou sur la marché du jeudi soir au stand SIDEFAGE

NEYDENS**De novembre à février**

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30



NOVEMBRE

**5 : Concours de belote du FC Vuache - 19h
Salle des fêtes Savigny**

11 : Commémoration de l'Armistice - 11h

DECEMBRE

**2 : Réunion publique PLU - 19h30
Salle des fêtes Jonzier**

**9 : Marché de Noël des écoles - 17h30
Salle des fêtes Savigny**

JANVIER

**6: Vœux du maire/Nouveaux arrivants - 19h30
Salle des fêtes Jonzier**

FEVRIER

**11 : boom carnaval de l'APE - 16h00
Salle des fêtes Savigny**

**26 : repas des aînés
Salle des fêtes Jonzier**

MARS

**4 : repas des Charrettes - 20h
Salle des fêtes Jonzier**